

RAPPEL SÉCURITÉ

AUX ABORDS DU TRAM



OUVREZ L'ŒIL !

Regardez toujours des deux côtés avant de traverser.



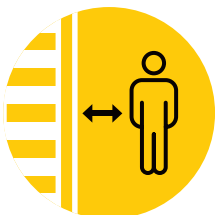
MÉFIEZ-VOUS !

Le tram est très silencieux.



CIRCULEZ UNIQUEMENT SUR LES ZONES AUTORISÉES

Personne sur les rails !



ÉLOIGNEZ-VOUS DE LA BORDURE DU QUAI

Plus d'informations sur

LETEC.BE



LE TRAM : UN TRANSPORT SÛR ET STRUCTURANT

Les accidents graves impliquant un tram sont 3 à 5 fois moins fréquents que ceux d'un bus.

Le risque zéro n'existe cependant pas.

Voici les mesures concrètes mises en place :

- **MESURES DE PRÉVENTION ET DE SENSIBILISATION :**
une campagne d'information auprès du public pour adapter les comportements (piétons, cyclistes, automobilistes).
- **UNE SIGNALISATION RENFORCÉE**
aux abords des voies de tram.
- **UNE FORMATION SPÉCIFIQUE DES CONDUCTEURS**
pour anticiper les situations à risque.
- **PRÉPARATION AUX SITUATIONS D'URGENCE :**
un plan d'urgence existe afin de coordonner les actions et avoir les bons réflexes.

LE TRAM A TOUJOURS PRIORITÉ !

Voitures, vélos, piétons... **Cédez toujours le passage au tram** et respectez la signalisation. De plus, les rails sont réservés au tram : **il est interdit de s'arrêter ou stationner sur ceux-ci.**